



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2022

L'assemblée générale annuelle de la Société Royale Belge de Statistique a eu lieu le jeudi 20 octobre 2022 à 18h15 au Congress center U-residence, campus Etterbeek.

Présents : Tom Loeys (président), Gentiane Haesbroeck (vice-président), Kurt Barbé (secrétaire), Hugus Annoye, Carole Baum, Thomas Bruss, Ronald Buyl, Marc Callens, Gilles Crommen, Dieter Debrauwer, Morine Delhelle, Jan De Neve, Marie Ernst, Elodie Etienne, Anna Kiriliouk, Sophie Klenkenberg, Oskar Laverny, Stéphane Lhaut, Catherine Legrand, Dierk Op 't Eynde, Eugen Pircalabelu, Perseverence Sanieri, Laurence Seidel, Yvik Swan, An Vandebosch, Ingrid Van Keilegom, Martina Vandebroek, Thomas Verdebout

Excusés : Geert Molenberghs

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 2021

Aucun commentaire n'a été reçu avant ou pendant la réunion. Le procès-verbal est approuvé sans modification.

2. Rapport d'activité du président. Vote

Le président indique que 3 réunions du conseil d'administration se sont tenues en 2022 respectivement les 17/1, 3/6 et 16/9. Le président donne un aperçu de la mise en œuvre des points d'action les plus importants:

- Symposium sur le thème « Statistics, Data Science, Artificial Intelligence... Shaping the Future Together », organisé en collaboration avec le SPF Finance et KPMG (150 participants)
- Congrès annuel (20-21 octobre 2022) organisé par la VUB (90 participants)
- Participation aux jurys régionaux et nationaux des Olympiades de statistique
- Engagement dans les événements Fenstats (The Federation of European National Statistics Societies) : ERC funding, International Day for Women in Statistics, Data-informed decision making in a pandemic...



3. Rapport financier du trésorier.

Le Président donne la vue d'ensemble suivante du solde financier de la RSSB :

31/12/2021: 93190 EUR

15/10/2022: 116648 EUR

Il est à noter ici que les recettes du congrès annuel ont déjà été prises en compte, mais que de nombreuses dépenses restent à engager.

4. Cotisation annuelle pour 2023. Vote

L'assemblée générale ne souhaite pas augmenter la cotisation pour 2023.

5. Proposition d'extension du conseil. Vote

La proposition est la suivante :

Le nombre de membres du conseil d'administration ne doit pas dépasser 20 et la représentation des groupes linguistiques français et flamand doit être aussi égale que possible, l'écart maximum étant une représentation basée sur le rapport 2:1.

En toutes circonstances :

- Au moins un poste au sein du Conseil d'administration est réservé à un représentant de Statistics Belgium, Statistics Flanders, IWEPS ou ISBA.
- Au moins un poste au conseil d'administration est maintenu disponible pour un représentant de la communauté des affaires.
- Au moins un poste au conseil d'administration est maintenu disponible pour chaque université de Belgique qui compte au moins un membre effectif
- Un maximum de trois postes au conseil d'administration est disponible pour Statistics Belgium, Statistiek Vlaanderen, IWEPS ou ISBA, et pour toute université de Belgique qui compte au moins un membre effectif dans la Société.

L'assemblée a approuvé la proposition.

6. Changement des statuts : situation et formation d'un groupe de travail

Après concertation avec Step Entreprendre, les problématiques suivantes ont émergé :

* Penser aux différents types de membres :

-> membres effectifs vs membres sympathisants

(droit de vote à l'assemblée générale serait accordé aux membres effectifs)

-> appartenance institutionnelle : catégorie fantôme ?

* Les registres officiels doivent conserver les adhésions (expirées).

* L'admission des membres doit être un minimum contrôlée.

* Le fisc veut des comptes annuels par année civile. Cela nécessiterait une synchronisation avec l'Assemblée Générale différente.



* La gestion quotidienne doit être décrite plus précisément (par exemple, les responsabilités de Wouter Duchateau).

On plaide pour ne pas trop augmenter la charge administrative, dans les limites légales, maintenant que nous l'avons légèrement allégée.

Il est proposé de former un groupe de travail. Il n'y a aucune partie intéressée parmi les personnes présentes. Les anciens présidents pourraient être sollicités pour offrir des conseils.

7. Bulletin électronique : partager plus d'informations de différentes universités

Il est proposé de lancer un nouveau bulletin électronique. Cela pourrait inclure des informations sur les séminaires en ligne organisés dans les universités, les membres RSSB gagnant des prix, des doctorats,...

8. Election des membres du conseil (incl. Président et Vice-Président)

Le mandat de 6 membres du Conseil d'Administration prend fin le 31/12/2021. Il y avait 1 candidat président, 1 candidat vice-président et 7 candidats administrateurs.

Au total, 61 voix ont été exprimées. Les votes ont été les suivants :

- Comme président : Gentiane Haesbroeck : 58 votes
- Comme vice-président: Geert Molenberghs: 54 votes
- Comme administrateur:
 - Cécile Adam: 38 votes
 - Ronald Buyl: 36 votes
 - Jan De Neve: 48 votes
 - Dierk Op 't Eynde: 36 votes
 - Yvik Swan: 43 votes
 - Germain Van Bever: 43 votes
 - An Vandebosch: 43 votes
 - Arnout Van Messeem: 39 votes

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'admettre tous les candidats.

9. Admission de nouveaux membres ordinaires.

Actuellement la RSSB compte 230 membres dont 122 1-year membership, 28 5-year membership, 58 1-year membership RSSB+Quetelet, 13 5-year membership RSSB+Quetelet, et 9 membres honoraires.

10. Préparation de la conférence annuelle de 2023 (UCLouvain)

Administrative office : Biostatistics, UHasselt, Gebouw D, 3590 Diepenbeek - Phone : 011-26.8230 - Fax : 011-26.8299
Web-site: <http://www.rssb.be>/ Email : rssb@uhasselt.be



UCLouvain prépare la conférence annuelle de 2023 qui aura lieu le 19 and le 20 Octobre 2023 à Louvain-la-Neuve.

11. Divers

Pas de divers.